

du 19 juillet 2024

décernant la Médaille d'Honneur des Douanes
à l'occasion de la fête du 03 Août 2024.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA
SAUVEGARDE DE LA PATRIE, CHEF DE L'ETAT ;**

- Vu** la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
- Vu** la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990, instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger, et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu** le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables, modifié par décret n° 2023-318/P/CNSP du 10 novembre 2023 ;
- Sur** Proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;
- Après Avis** du Conseil des Ordres Nationaux ;

DECRETE :

Article premier. – La Médaille d'Honneur des Douanes est décernée, à l'occasion de la Fête du 03 Août 2024, aux personnalités dont les noms suivent :

MINISTERE DES FINANCES

MEDAILLE D'HONNEUR DES DOUANES

1. MAHAMADOU IDI ANGO, Inspecteur Central des Douanes.

OK
S

2. BOUREIMA ISSAKA ZAKOU, Surveillant des Douanes
3. AMADOU ADAMOU SINKA, Inspecteur Principal des Douanes
4. Mme MARIAMA MOUNKAILA, Inspectrice des Douanes
5. ISSAKA MOUTARI, Inspecteur Principal des Douanes
6. SOUMANA SALIFOU, Inspecteur Principal des Douanes
7. ABOUBACAR OUMAROU, Inspecteur Principal des Douanes
8. Mme BOUBACAR BAGAYA ABDOULAYE RABI, Inspectrice Centrale des Douanes
9. ABDOULAHY MOHAMADOUNE, Inspecteur Central des Douanes
10. MOHAMED CHERIF, Inspecteur Central des Douanes
11. MOHA YOUSOUF, Inspecteur Central des Douanes
12. ABDOU HAMIDOU IBRAHIM, Inspecteur des Douanes
13. Mme HAROUNA AMINA, Inspectrice Centrale des Douanes
14. HALHAL AGHALI, Contrôleur des Douanes
15. AHMOUDOU MOHAMED, Inspecteur Principal des Douanes
16. Mme HAMIDOU ABDOUL WAHAB HAOUA, Inspectrice Centrale des Douanes
17. Mme CISSOKO YACOUBA MARIAMA, Inspectrice Centrale des Douanes
18. OUMAROU AMADOU, Surveillant des Douanes
19. ABDOUA KANTA IDRISSE, Inspecteur Principal des Douanes
20. ISSA ARZIKA MAHAMADOU, Inspecteur Principal des Douanes
21. Mme MARAFA SALIFOU FATIMATA, Inspectrice Principale, cheffe de Bureau
Douane Niamey-Route
22. ISSA IKIZI MOUSSA, Inspecteur Principal des Douanes.

OK
Article 2. - Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 19 juillet 2024

**Signé : Le Président du Conseil National pour la
Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat**

Le Général de Brigade **ABDOURAHAMANE TIANI**

Pour ampliation :

Le Secrétaire Général
du Gouvernement



MAHAMANE ROUFAI LAOUALI